



Renouvellement de contrat mais modification du prix

Par **chrystèle**, le **28/11/2011** à **21:51**

Bonjour,rnrnJ'ai souscrit l'année dernière un abonnement annuel pour un logiciel de comptabilité. la fin du contrat approchant, on m'a demandé si je voulais le renouvelé en me précisant que les conditions seraient les mêmes. rnor, lorsqu'on m'a prélevé de l'argent sur mon compte le prix était nettement supérieur à ce que je payais l'année précédente (une différence de plus de 90 euros). j'ai donc fait une réclamation, mais personne n'a su quoi me répondre rnje souhaiterai dès lors savoir de quelle façon je peux m'opposer à cette augmentation du prix à laquelle je n'ai finalement pas consenti, puisque les prestations sont effectivement les mêmes mais le prix, lui, diffère. sur quels textes juridiques le puis-je ? rnrnje vous remercie par avance de l'attention que vous pourrez me porter

Par **pat76**, le **29/11/2011** à **18:46**

BonjourrnrnVous avez fait votre réclamation par lettre recommandée avec avis de réception?